

La Chancéenne

N° 48 - Juin 2009



DANS CE NUMÉRO

Edito du Maire	1
Temps forts de la vie municipale	2
Les Évènements	3
Les Actu'tiles	4
Infos Pratiques	5
Programme travaux	6
Plan Cœur de Village	7
L'agenda	8



L'actualité chancéenne est marquée par trois faits importants :

- La fin des travaux d'enfouissement des réseaux et du ravalement de la mairie, première étape marquante de la rénovation du centre bourg, et dont chacun peut déjà constater qu'ils participent nettement à l'embellissement de la commune;
- L'obtention des subventions pour l'opération cœur de village qui permettront de terminer l'aménagement de la place de la mairie d'ici la fin de l'année;

• **Des menaces sur l'avenir du bureau de poste.** La direction souhaite fermer ce bureau ouvert en septembre 2007 et financé par la commune, arguant d'une baisse d'activité qu'elle évalue à 5 heures par semaine pour une amplitude d'ouverture de 15 heures. A notre demande, les représentants de la Poste sont venus s'exprimer devant le conseil municipal et le public le 6 avril. Vous vous êtes mobilisés après une réunion publique pour manifester votre mécontentement, qui a été relayé par les médias.

Cette baisse d'activité, après analyse des données fournies par la Poste, reconnaît au moins **quatre causes** :

1. Une baisse d'activité générale des bureaux de poste, constatées elle aussi, dans les autres bureaux du département ;
2. Le non remplacement des personnels en vacances ou en arrêt qui se traduit par une baisse d'activité d'environ 50% en juillet et septembre 2008 ;
3. Des horaires qui ont souvent varié, incitant les usagers à changer de bureau ;
4. Enfin les travaux de la rue de la Mairie, qui ont rendu provisoirement difficile l'accès au bureau de poste, et qui expliquent à partir de décembre une chute d'activité de 30%.

Nous devons à nouveau rencontrer la Poste et nous lui demanderons une évaluation indépendante et objective sur l'activité de ce bureau.

Nos voisins de Noizay ont subi en même temps que nous la même procédure, mais qui leur a été imposée juste avant qu'ils commencent le chantier d'agrandissement de leur bureau de poste, qui est fermé depuis le 5 mai.

L'avenir de ce bureau dépend d'une part de notre mobilisation et des négociations de la municipalité avec la Poste, mais il est surtout l'affaire de chacun de nous, car seule une augmentation du chiffre d'affaire de ce bureau permettra d'argumenter son maintien. Il nous faut augmenter la fréquentation de ce bureau, mais surtout développer les opérations postales et bancaires, personnelles ou professionnelles que nous pouvons y faire. **C'est l'affaire de tous.**

A noter que les courriers déposés dans la boîte aux lettres jaune située devant la Poste ne sont pas comptabilisés dans l'activité du bureau de Chançay.

Bien Cordialement, , François LALOT

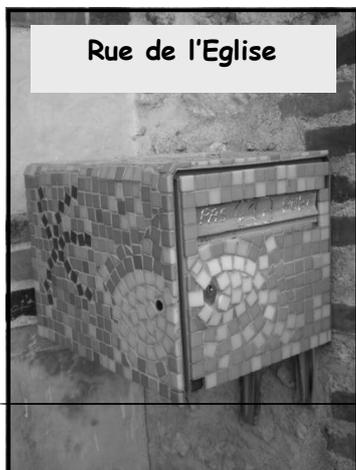
6 et 7 juin
ENTREE OFFERTE
Aux chancéens

château de Valmer
vins & jardins



Les temps forts de la vie Municipale

CONCOURS DES BOITES AUX LETTRES



Rue de l'Eglise

Rappel

N'hésitez pas à vous inscrire pour le concours de décoration de votre boîte aux lettres.

Vous avez jusqu'au 13 septembre 2009 pour vous inscrire.

Osez vous lancer dans l'aventure qui permettra également de valoriser notre commune.

BROCANTE DES PECHEURS

Le 23 août prochain, l'association des pêcheurs du lac organise au stade de la quin-taine sa brocante annuelle. Vous trouverez ci-joint le bulletin d'inscription que vous pourrez déposer dans la "Boîte à Idée" située à l'entrée de la Mairie.

Renseignements aux:

06.81.02.79.87

06.81.41.67.08

02.47.52.23.78 (en soirée)

Ou

Par courriel:

pecheursdulacchancay@live.fr

ERRATUM: l'édito de la dernière Chancéenne N° 47 indiquait brocante de l'APE au lieu de Brocante des pêcheurs du lac. Nos excuses pour cette maladresse !!

Pique-nique des Vallées

Il semblerait que le pique-nique organisé dans la vallée de Vaux depuis maintenant 4 ans, fasse des émules, dans d'autres vallées de notre commune.

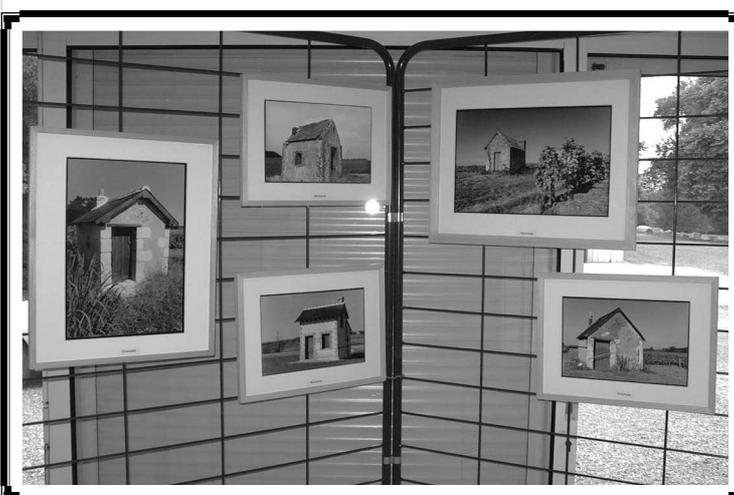
Cette initiative dans la vallée de Vaux émerge de deux voisins qui ont eu l'idée de créer du lien, de la convivialité entre voisins et voisines.

Ainsi, **le dimanche 28 juin 2009**, des pique-niques sont organisés à la même date que celui de la vallée de Vaux : vallée du Vau, rue Roche Fleurie et de l'église ;

L'année dernière une initiative a eu lieu aux Bastes et sera reconduite en septembre prochain. Ces pique-niques sont réellement l'occasion de se rencontrer, de partager des moments de convivialité.

N'hésitez pas à y participer avec votre famille.

Cathy Bridonneau, conseillère municipale



L'EXPOSITION de photographies de loges de vigne en Pays Loire Touraine s'est tenue à la salle polyvalente de Chançay du 26 au 31 mai.

A l'affiche, une quarantaine de clichés en noir et blanc de Michel Sigrist, passionné de photographies et auteur de plusieurs ouvrages sur les loges de vignes. Un vrai plaisir de pouvoir découvrir notre patrimoine local sauvegardé sous ce nouvel angle artistique !

L'exposition sera clôturée en beauté par une randonnée visant à découvrir les 3 loges de vigne situées entre

Chançay et Vernou-sur-Brenne.

Merci à tous les participants bénévoles, techniciens et élus, qui ont œuvré à la réussite de ces manifestations culturelles !

Bérénice BOUCHAT, déléguée au Pays de Loire Touraine



Les événements

château de
Valmer
vins & jardins

invitation



Le Comte et la Comtesse de Saint Venant sont heureux d'inviter tous les Chancéens (sur présentation d'une carte d'identité justifiant le domicile), à visiter les Jardins de Valmer lors des Journées « Rendez Vous aux Jardins » et « Lire aux Jardins » des 6 et 7 juin 2009



Fête du 14 juillet 2009



Au stade de la Quintaine à Chançay

Venez nombreux vous restaurer et fêter le 14 juillet 2009 à partir de 12h au stade de la Quintaine.

Au programme, déjeuner bio sous tonnelles avec animation musicale assurée par deux violonistes professionnels au répertoire riche et varié (Swing, Jazz-manouche...)

RDV à 16h00 pour le concours de pétanque !

Apéritif offert par la municipalité

Entrée:

Terrine de campagne et crudités

Plat:

Sauté de porc à la provençale
accompagné de son gratin dauphinois et sa tomate provençale

Dessert:

Tarte aux fruits frais

Café



La municipalité, dans une démarche écologique, a décidé que tous les produits ainsi que les boissons servis lors du repas seront issus de l'agriculture biologique et d'une production locale. Adultes: 15 € / Enfants (de 3 à 12 ans) : 10 €

Renseignements et inscription en Mairie – La commission « fêtes et cérémonie ».

Les ActU'tiles

Les enfants ont été très surpris de découvrir aux abords des écoles de nombreux papiers de bonbons et autres petits déchets volatiles qu'ils se sont empressés de ramasser grâce à leurs gants et pincettes magiques !

Surpris également par un capot de voiture oublié dans la forêt, un peu plus loin, une machine à pain... et enfin des chaussures et « dessous chics » parachutés dans les herbes folles.. « Ce n'est quand même pas un lieu pour déposer ses affaires !!! » me confia Quentin !

Un acte citoyen clôturé autour d'un casse croûte bien mérité. RDV l'année prochaine



Nettoyage de Printemps du 19 avril 2009



La nouvelle recette de Sophie... « Le ménage au vert »

Afin de mieux préserver l'environnement, Sophie vous divulgue ses recettes !!

Le vinaigre blanc, d'un prix modique et aux multiples atouts : non toxique, dépourvu d'additif, entièrement biodégradable et non polluant. De plus son odeur discrète n'est pas persistante et il est facile à rincer.

Il s'emploie froid, chaud, pur ou dilué .

-Détartrant : à chaud dilué ou pur, pour la bouilloire, la cafetière, le fer à repasser, le carrelage de la salle de bain.

A froid pur, pour les vitres, les miroirs, dans le lave-linge, il détartre la machine et adoucit le linge (½ verre dans le compartiment adoucissant). Pour une vaisselle étincelante employer le comme le liquide de rinçage dans le lave vaisselle.

-Détachant : pur sur des taches rebelles 5 à 10 minutes .Avec un peu de sel fin il détache, ravive et fait briller métal terni, étain ,cuivre et inox.

Autres vertus : il désodorise en spray, le frigo, les jouets, les odeurs d'animaux.

Il débouche évier et lavabo (2 cuillères à café de bicarbonate de soude dans le tuyau, ajouter la même quantité de vinaigre blanc chaud) laissez agir quelques minutes, puis rincez à l'eau chaude.

Il fixe les couleurs, (faire tremper le linge dans une bassine d'eau froide avec un verre de vinaigre)

Attention !

- n'utilisez jamais le vinaigre sur le marbre ou dalles de calcaires
- en cas de projections dans l'œil rincez abondamment à l'eau claire.
- ne mélangez pas à l'eau de javel cela produit des vapeurs toxiques.

[Ces recettes sont extraites du magazine les 4 saisons n° 175, Mars, Avril 2009 .]

Si vous utilisez le vinaigre blanc dans d'autres circonstances, écrivez à **Sophie Guirado** « le ménage au vert » dans la boîte à idées devant la mairie, elle ne manquera pas d'y faire référence lors de la prochaine « Chancéenne ».



*Sophie Guirado
Conseillère
Municipale*

InfoS PratiqUes



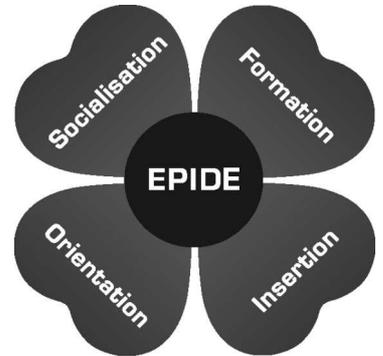
DEFENSE: 2ème CHANCE

Créé en 2005, L'EPIDE pilote le dispositif "Défense, 2ème chance".

L'EPIDE a pour mission d'assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes en difficulté scolaire, sans qualification ni emploi, en risque de marginalisation et **volontaires** au terme du projet éducatif. .

En effet, les journées d'appel de préparation pour la défense (JAPD) permettent d'identifier chaque année environ 60 000 jeunes en difficulté sur 800 000.

Pour réaliser cette mission, l'EPIDE accueille et héberge les jeunes en internat dans le cadre de ces parcours qui peuvent durer de 8 mois à 2 ans.



Jean-Marie LEHOREAU,
Conseiller municipal

*Correspondant défense
pour CHANCAY*



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La commune de CHANCAY a, par délibération du 9 février 2009 délégué par affermage la gestion de son service public d'assainissement collectif à la société CFSP (VEOLIA EAU), à compter du 1er mai 2009.

L'échéance du contrat est fixé au 31 décembre 2017.

C.C.A.S.

Cette année, pour la fin de l'année, le CCAS va proposer aux Anciens de notre village le choix entre la réception d'un colis ou d'un bon pour un repas dans un restaurant aux



environs de Chançay. Un courrier sera adressé individuellement à chacun de nos Anciens, comportant un bulletin réponse à remettre en Mairie.

Jean-Claude Loir Mongazon,
2ème Adjoint en charge des finances,
affaires scolaires et du CCAS.



RAPPEL

Pour vous assurer une bonne distribution du courrier, quelques conseils à observer:

- Rendre visible et accessible votre Boîte aux Lettres
- Videz -la régulièrement pour éviter son encombrement par les prospectus
- Marquer votre Nom

GRIPPE A (H1N1)
DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION

LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE

UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUCELLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS

EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELÉZ VOTRE MEDECIN TRAITANT OU LE 15

POUR TOUTE INFORMATION
0 825 302 302
(0114 40 00 00 - 0800 10 00 00)
www.pandemie-grippale.gouv.fr

ProGraMme Travaux

Les travaux « **d'ENFOUISSEMENT des RESEAUX** » sont totalement terminés ! La circulation est redevenue normale, après les gênes ponctuelles des raccordements des réseaux aux habitations concernées par ces travaux.

Malgré les intempéries de cet hiver, ces travaux se sont déroulés dans les délais prévus par le bureau d'études. Nous pouvons remercier: M. Métivier du cabinet GEOPLUS, pour sa vigilance. M. Schnoring, directeur de l'entreprise HENOT, pour le respect des délais, ainsi que son chef de chantier, et tous les ouvriers qui ont œuvré sur le chantier.



Nous remercions aussi M. Heil de l'entreprise SPIE, qui a emboîté le pas, les tranchées sitôt réalisées, afin que ces dernières soient refermées au plus vite. Merci également au chef de chantier et les équipes intervenantes.

Ensuite, au tour des candélabres d'être installés aux emplacements prévus, afin que l'éclairage soit optimum. Nous assurons à ce sujet qu'à l'endroit du "TROU NOIR" qui subsiste actuellement, sera installé un candélabre, les attentes d'alimentation étant prévues dans le trottoir. (prochain budget)

Nous pouvons apprécier maintenant la perspective agréable à la vue de la pose de ces candélabres, (depuis que France Télécom a retiré ses poteaux.) Nous rappelons que ceux-ci ont été équipés de lampes à économies d'énergie.

Et enfin, le **RAVALEMENT de la MAIRIE:**

Merci à LOIRE-RENOVATION, pour le travail soigné des travaux qui ont été mené "de mains de maître" par son chef de chantier Loïc Bezault, que nous félicitons, ainsi que son équipe.

P.S. L'équipe municipale est très sensible aux félicitations de toutes les personnes qui se sont manifestées concernant ces travaux de ravalement, et les remercie. Gérard Guilloteau, 1er Adjoint

Cœur de village

Date prévisionnelle d'ouverture du chantier:

SEPTEMBRE 2009

Les trois logements sociaux locatifs étant presque achevés, la place de la Mairie sera bientôt "confiée" aux entreprises retenues pour ces travaux. Les études et consultation des entreprises sont actuellement en cours.

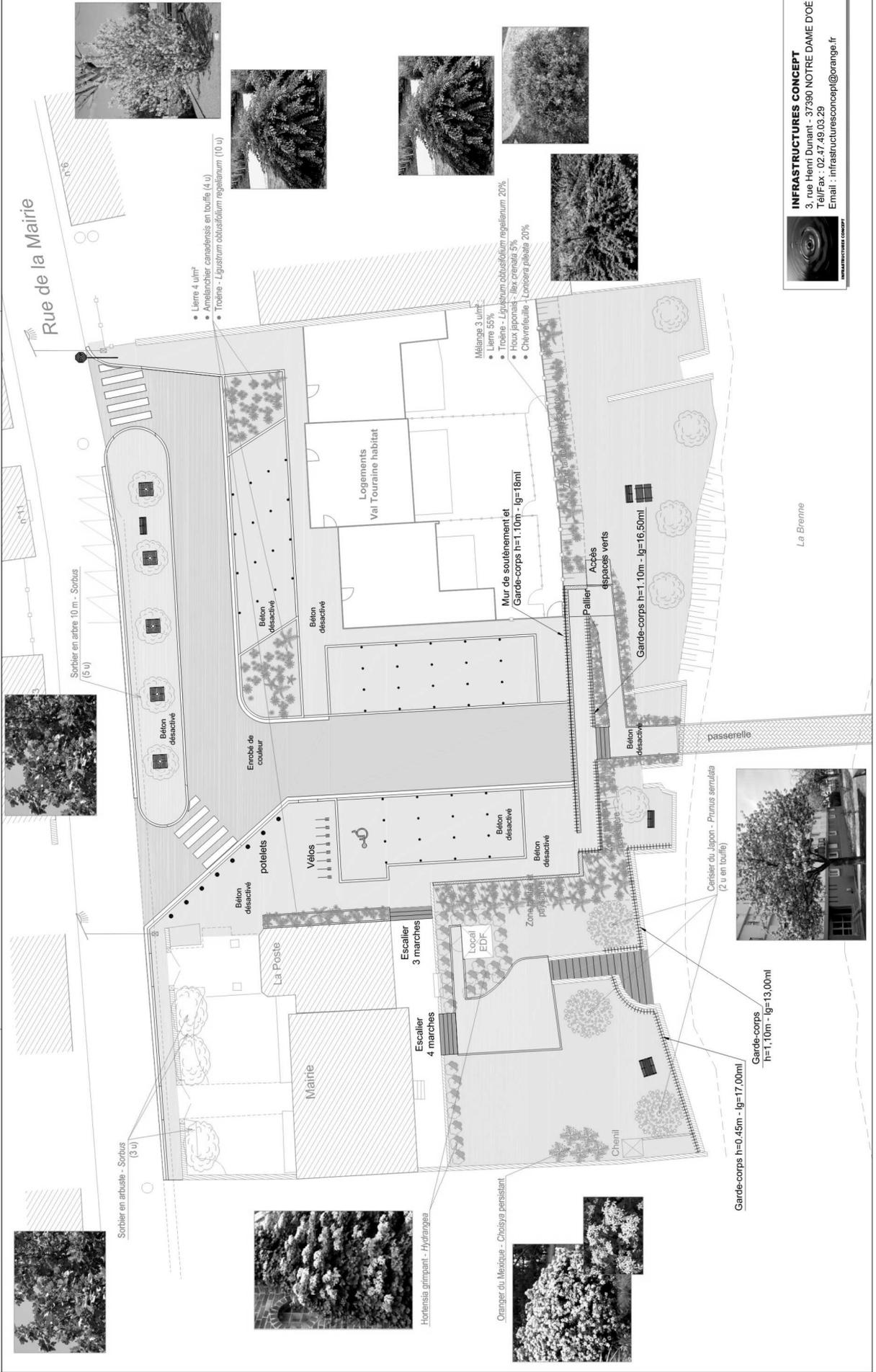
Aussi, nous souhaitons vous informer en vous joignant le plan d'avant projet d'aménagement de la place (cf. page suivante), élaboré par la commission « Cœur de Village » composé du Maire, de ses adjoints ainsi que deux conseillers municipaux élus : Michel Peltier et Catherine Bridonneau. La définition du projet, dont la réflexion avait été amorcé par l'ancienne équipe municipale, s'est faite collégalement avec l'assistance du cabinet de maîtrise d'œuvre INGENIERIE-CONCEPT, et du cabinet PENNERON architecte paysagiste. Le plan élaboré a ensuite été soumis à Christian DOUALE, Architecte des Bâtiments de France, pour approbation: condition sine qua non pour obtenir les subventions auprès de la Préfecture (DGE : 45 000 €), de la Région (projet cœur de Village : 91 000 €) et de notre Député (réserve parlementaire: 5000 €) pour un projet global estimé à 230 000 € HT. .

Côté Brenne, le jardin d'agrément situé à l'arrière de la Mairie sera conservé et mis en valeur grâce à la restauration des murs en moellons, aux plantations d'arbres et arbustes visant à dissimuler l'implantation du poste de transformation indispensable au renforcement du réseau électrique. Une passerelle assurera la traversée piétonne de la Brenne et permettra aux automobilistes de rejoindre facilement le centre bourg.

Côté rue, des arbres d'alignement viendront arborer la façade des nouveaux logements. Un rappel arbustif sera fait devant la mairie. Les grilles seront retirées pour offrir une meilleure visibilité sur la place. Des places de stationnement seront maintenus pour faciliter vos arrêts minutes aux services et commerces.

Adjoints référents: Gérard Guilloteau — Bérénice Bouchat





INFRASTRUCTURES CONCEPT
3, rue Henri Dunant - 37390 NOTRE DAME D'OE
Tel/Fax : 02.37.49.03.29
Email : infrastructuresconcept@orange.fr



L'Agenda



2009

juin 6 et 7 juin Rendez Vous Aux Jardins et dimanche 7 Juin : Lire Au Jardin
10h - 19h. Tarif 8€ - gratuit jusqu'à 16 ans et pour tous les chancéens !

20 juin **TRI YANN en Concert** au stade de la Quintaine — renseignement auprès du bar restaurant « la Vigne » rue de la Mairie à Chançay — Entrée à partir de 26 €

20 juin Fête des écoles à l'Arboretum

27 juin Concert de la chorale Brenn'Notes au Mail à 15h



juillet 5 juillet Course cycliste organisée par Chançay et VS Monnaie à partir de 15 h

14 juillet Fête municipale au stade de la Quintaine—Repas Bio et ambiance musicale

août 23 août Brocante des pêcheurs du lac—2 € le mètre . Fête de la Saint Fiacre à Valmer

13 septembre Jazz en Brenne et Cisse

19 20 septembre Journées du Patrimoine à Valmer

3 et 4 Octobre : Vide-Jardin



TRI YANN EN CONCERT
CHANÇAY 37 (près d'AMBOISE)
STADE DE LA QUINTAINE
SAMEDI 20 JUIN 2009 - 20H30
Réservations, Chançay : Café Restaurant La Vigne 04 47 52 99 27
Amboise : Office du Tourisme 02 47 57 01 37
FNAC / CARREFOUR / HYPER U / GEANT / WWW.FNAC.COM
AUCHAN / LECLERC / CULTURA / WWW.TICKETNET.COM
Comités d'Entreprise et Groupes : 06 20 888 669

6 et 7 juin
Lire aux jardins
à
Valmer

6 et 7 juin
LIRE
AUX
JARDINS

Concours
des
boîtes aux lettres

FÊTE MUNICIPALE du 14 juillet au STADE DE LA QUINTAINE

La municipalité vous propose un repas révolutionnaire « **BIO musical** »
servi sous les tonnelles .
Renseignements, Inscription et règlement en Mairie. Bulletin ci-joint à compléter.
Tarifs : Adultes 15 € - Enfants (3 à 12 ans) : 10 €

« **Jazz en Brenne et Cisse** » vous fera découvrir le 13 septembre au Mail